

Table ronde

Quelles synergies entre filières pour fédérer une offre régionale cohérente ?

P. Donadieu, ENSP

Les deux ateliers que j'ai entendus m'inspirent un commentaire par rapport à l'évolution de l'enseignement agricole qui nous concerne aujourd'hui. Deux points me paraissent assez significatifs de l'évolution de la société, des politiques publiques et obligatoirement des pratiques d'enseignement avec toujours un certain décalage. Ce qui paraît assez évident à vous écouter, c'est qu'il y a un éloignement important, malgré des progrès, entre les savoirs transmis aux élèves, les programmes et les nouveaux emplois qui sont en émergence permanente. On voit finalement des situations nouvelles, et en même temps on sent les décalages avec tout ce qui a été évoqué sur la difficulté de se convertir, de s'insérer dans les marchés, de créer son emploi, malgré tous les efforts de pépinières d'entreprise et autres initiatives comparables.

Pour les enseignants, c'est effectivement un problème très important, car ce qui est capital, c'est que les diplômés trouvent des métiers et aient des emplois, avec le problème aujourd'hui souligné d'un turn-over important. On sait aujourd'hui que l'emploi est labile, instable, cela fait partie des données d'aujourd'hui et de demain. Une chose qui m'a également frappé, c'est la séparation des métiers qui sont proches. Ce qui est tout à fait étonnant entre les deux ateliers, agriculture d'une part, et jardins et espaces verts d'autre part, c'est l'évolution des chiffres. On a cité dans l'atelier 1 Paysage 12 000 emplois au niveau des entreprises espaces verts en Ile-de-France, dont la moitié est apparue dans les 10 dernières années. Dans l'atelier 3 Agriculture, on a évoqué 5700 chefs d'entreprise agricole dont, dans les 10 ans, la moitié va disparaître sans qu'on sache ce qui va se passer réellement. De toute évidence, ces entreprises sont concernées par les mêmes espaces où se côtoient les métiers de l'agriculture et ceux de l'horticulture ; où les uns disparaissent et les autres se développent rapidement. Mais il n'y a pas d'évocation d'un côté comme de l'autre de la relation entre ces deux phénomènes.

Hors ces deux métiers sont reconnus comme des métiers de l'agriculture. Il semble assez clair aujourd'hui que plus les agriculteurs disparaissent, plus le relais de la gestion des paysages de plus en plus urbanisés (et parfois boisés) est pris par d'autres types de production de biens et de services, car d'autres entreprises non strictement agricoles savent prendre en charge la gestion des éléments vivants des paysages : les végétaux, la faune et la flore, l'eau, les risques naturels en particulier, mais aussi les loisirs et l'accueil des touristes. Le problème est alors de savoir quels nouveaux types d'entreprises sont les plus attractifs pour les jeunes, quels sont celles qui correspondent le plus à ce qui est attendu par les consommateurs, et par les collectivités publiques. Ce ne sont pas exactement les mêmes besoins comme vous l'imaginez. Ce rapprochement entre l'évolution de ces deux populations qui s'installent dans la même identité de métiers de l'espace rural, les uns dans des filières agroalimentaires, les autres dans la fourniture de services d'agrément, de confort et de tourisme est tout à fait frappant.

D'autres aspects positifs me paraissent correspondre à cette période où effectivement l'enseignant sait qu'il est à une charnière, mais il ne sait plus si ce qu'il enseigne va immédiatement être utilisable ou si finalement tous ces diplômés ne vont pas faire un autre métier que celui qu'il a voulu transmettre. Trois choses me paraissent importantes :

- D'abord le fait qu'il y a aujourd'hui des pratiques pionnières, pour certaines depuis longtemps, mais qui ne parviennent pas à émerger parce que le contexte juridique, social, politique n'est pas encore favorable. On voit bien que l'agriculture biologique, que les AMAP, que les agricultures diversifiées et multifonctionnelles sont autant d'alternatives qui se présentent aux entrepreneurs, quelque soit d'ailleurs le domaine. Elles admettent une véritable mixité entre les entrepreneurs d'espaces verts et les entrepreneurs agricoles qui semblent souvent s'ignorer alors qu'ils émargent à des marchés qui sont proches voire se chevauchent.
- Il y a aussi aujourd'hui de la part des élus une volonté de marketing des territoires : l'image donnée de leurs territoires, surtout dans les régions périurbaines, ne peut plus être celle de l'agro-industrie polluant l'eau des nappes et détruisant les milieux naturels. La période actuelle peut être qualifiée de postindustrielle. Les industries, chassées des centres-villes, ont migré dans les périphéries, jusqu'au jour où effectivement elles ont effectivement disparu, comme celles de la sidérurgie. Aujourd'hui nombre d'entreprises, du fait de la mondialisation des échanges économiques et des contraintes environnementales ont de la peine à résister à la concurrence. Un territoire très urbanisé comme l'Ile-de-France est beaucoup plus vécu comme un lieu de résidence, de loisirs, de tourisme et de production de services qu'en tant que lieu de production agroindustrielle. Donc aujourd'hui ce marketing territorial et urbain est devenu important et cela fait partie effectivement du rôle des collectivités d'entendre cette demande et d'y répondre.
- Enfin les collectivités territoriales commencent à choisir. Le représentant agricole de la Région d'Ile-de-France l'a dit clairement : « nous protégeons les espaces agricoles, car ils sont autant nécessaires pour produire des biens alimentaires de proximité et de qualité, que pour garantir la multifonctionnalité de production de biens et de services agricoles et non agricoles dont les Franciliens ont besoin. Si la multifonctionnalité ne fait pas partie des souhaits des agriculteurs, on comprend alors pourquoi certains se délocaliseront ». Elle sera alors assurée par des agriculteurs d'une autre nature qui commencent à émerger et peut-être par des entreprises d'espaces verts autour de la question des biens et services environnementaux, écologiques, sociaux, pédagogiques et de nature (puits de carbone). D'une part les campagnes périurbaines peuvent devenir plus résidentielles qu'agricoles. D'autre part, peut-être que tous les biens paysagers et environnementaux qui n'ont pas forcément de prix, et qui sont des biens communs finiront par avoir un prix, et on voit bien alors la limite du dispositif marchand si les pouvoirs publics sont défaillants : tous n'y auront pas accès !

Pour conclure, je dirai que l'évolution de la société urbaine dans laquelle on est entré aujourd'hui, est à peine à ses débuts. Les enseignants doivent prendre en compte cette mutation profonde : une région comme l'Ile-de-France évolue, me semble-il, du point de vue de la gestion de ses espaces ouverts non construits, plus vers des agricultures diversifiées, de services, de proximité et de qualité que vers des agricultures spécialisées de filières.

Ph.Peiger, Exploitation Pépinière - Aubergenville (78)

Il y a aujourd'hui un exemple très concret dans la vallée de la Seine, où l'on vient d'exproprier 40 ha de maraîchage pour une extension d'un centre commercial déjà existant. Cet agrandissement sera HQE simplement parce qu'il gèrera les eaux pluviales mais les techniques de construction resteront conventionnelles à base de tôle et d'isolant type laine de verre. L'ensemble de cette construction restera dans les limites financières fixées par l'investisseur c'est-à-dire du coût d'un hangar. Du point de vue « paysage » on peut dire que l'on sera hors du HQE. Il y a donc un grand écart entre la volonté des collectivités publiques et celle l'investisseur privé. Comment gère-t-on ces deux approches ?

P. Donadieu, ENSP

Lorsque l'on cherche à savoir où en est l'application des principes de développement durable, on constate qu'effectivement, dans les cadres réglementaires existants, ces zones commerciales dont vous parlez s'installent avec des autorisations de permis de construire et la présentation de tous les documents qui sont requis, tout cela est légal, conforme aux règles. Effectivement cela ne correspond pas à des conceptions cohérentes parce que tout simplement les acteurs de la construction, de l'aménagement, de la décision, et de l'autorisation sont tous cloisonnés, sont chacun dans leur monde. Le développement durable n'est pas nécessairement au rendez-vous, mais cela peut arriver par l'addition bien pensée de bonnes pratiques ou jugées bonnes. Tout ce que vous dites correspond à des faits courants et je l'ai aussi constaté à Rennes. S'il y a des évaluations de ces politiques publiques, on dira « regardez en 2006-2007, voilà ce qui se passait sans qu'aucun acteur de la puissance publique ne réagisse ». Alors qu'il existe effectivement des actions pionnières pour lesquelles on peut dire qu'il y a plus de cohérence, plus de concertation, plus de relations entre les autorités publiques et les acteurs sociaux sur le territoire et cela effectivement on en parle moins. D'où pour les enseignants la nécessité de s'accrocher sur des pratiques de terrain pour lesquelles les bonnes pratiques peuvent être expliquées, démontées, voire confrontées à leurs limites, et ne pas rester à des situations théoriques.

H. Daniel, INH

Juste en complément très court, ce point là de paradoxe qu'on peut trouver, il y a plein d'exemples de ce type là, et peut-être pour en rajouter une couche, ce sont des exemples qu'on trouve aussi dans la gestion des espaces naturels. C'est-à-dire que même en mettant des naturalistes entre eux, on peut trouver plein de désaccords, de paradoxes. Une roselière pour un botaniste, c'est un désert, en gros comme un champs de maïs, je caricature un peu, pour un ornithologue, en revanche, il y aura plein d'oiseaux. Et ces difficultés se retrouvent à tous les niveaux, donc derrière les outils, c'est surtout comment utiliser les outils, je pense que c'est là où il y a un besoin très fort de pédagogie, de ne pas juste en rester aux recettes et aux outils.

Monsieur X

Moi, je m'investis dans une coopérative, nous avons des problèmes pour trouver des jeunes qui s'occupent des silos, c'est un travail complet, il y a des activités diverses tout au long de l'année. Je ne sais pas s'il y a des formations appropriées dans l'enseignement agricole pour ce genre de profession. Je sais qu'il n'y aurait pas assez de débouchés pour une filière complète, mais les coopératives agricoles c'est quand même bien la filière agricole, ça serait quand même appréciable qu'il y ait quand même des formations, pas forcément BTS, mais il peut y avoir une variante qui puisse correspondre à un débouché.

On a des difficultés pour le transport des céréales par train parce que c'est un trafic désorganisé au niveau céréales, et donc comme nous sommes dans l'Essonne et à la porte de Corbeil, nous souhaitons vivement faire des transports par péniche, par barge, et nous avons la désagréable surprise que l'activité agricole en transport fluvial n'est pas intéressante parce que les taxes des céréales dans les ports sont moins attractives

A. Clément, DRAF

Monsieur Donadieu, j'aurais aimé que vous alliez jusqu'au bout de votre raisonnement, et que vous nous disiez en matière de formation, où vous vouliez en venir. Alors je vais préciser ma question : vous avez parlé de métiers séparés, ceux de l'aménagement et puis ceux de l'agriculture, en disant que c'était quand même la même famille, et du coup, est-ce que vous en déduisez que les

formations agricoles sont trop spécialisées ? Est-ce que par rapport aux enjeux du développement durable, vous n'avez pas parlé de niveau de formation, est-ce qu'il n'y a pas matière à réfléchir à quel niveau on va former les acteurs de demain, parce que la question du développement durable nécessite la maîtrise d'un certain nombre de concepts ? Et la troisième question, puisque nous y travaillons, c'est la question de la culture commune développement durable qui intègre la diversité des aspects du développement durable.

P. Donadieu, ENSP

Comme vous le savez tous, la notion de développement durable est une notion qui a été diffusée dans la culture politique. Donc c'est à l'intérieur du discours politique que cela s'est développé. Depuis dix ans cette notion est arrivée dans les établissements d'enseignement. Dans l'établissement où je suis qui forme des architectes paysagistes, on nous demande, notre conseil d'administration par exemple, comment on enseigne le développement durable. On répond à chaque fois que nous avons à traduire des ambitions politiques tout à fait légitimes en connaissances scientifiques d'abord et ensuite en projets, en savoir-faire avec des compétences techniques qui sont justement cloisonnées. Ce cloisonnement, je l'ai déploré, comme d'autres, mais en même temps c'est le résultat tout simplement de la spécialisation de toutes les professions ; toutes les professions ont leurs généralistes et leurs spécialistes, comme dans le domaine médical, où la coordination est souvent bonne. Tout le problème dans ces professions, c'est de conserver à la fois des généralistes et des spécialistes ayant suffisamment de relations entre eux pour ne pas fonctionner indépendamment. C'est un problème dans la formation des médecins, des ingénieurs, des architectes. Les architectes par exemple recherchent, en général, plus précisément des positions de généralistes, mais en même temps ils disent : « nous avons besoins de tels et tels spécialistes pour la réalisation de telle et telle partie des bâtiments ». Dans le domaine de l'aménagement de l'espace, de la gestion de l'environnement, c'est la même chose, on a besoin, dans la filière paysage de nombreuses compétences : celles du jardinier, de l'éleveur, du botaniste, de l'ornithologue, du juriste, de l'hydraulicien, du géomètre, de l'économiste, de l'écologue, etc. La formation des BTS, des ingénieurs et des architectes paysagistes, et ces derniers se disent généralistes, a besoin à tous les niveaux de la formation à ces complémentarités. Donc aujourd'hui, le problème de l'enseignant est de savoir se situer entre des postures généralistes (de concepteur de projet par exemple) et techniciennes : est-ce que j'enseigne une spécialité technique, et est ce que je l'enseignerai d'autant mieux qu'elle a sa place dans une progression pédagogique et dans un projet d'insertion professionnelle afin de savoir qui doit travailler avec qui ? Or aujourd'hui quand on compare la cohérence de cette filière paysage, le constat est clair, c'est rarement cohérent.

Alors on va voir à côté les Hollandais, les Allemands ou les Danois, et on constate qu'ils ont un petit cran d'avance, puisque systématiquement dès qu'il y a aménagement d'un territoire, il y a convocation réglementaire de tous les concepteurs et spécialistes organisateurs de l'aménagement. Dès qu'ils ont un lotissement à construire, arrivent au moins quatre ou cinq compétences techniques et de conception, depuis l'environnementaliste en passant par l'urbaniste, l'ingénieur, le paysagiste et l'architecte. Et ces équipes fonctionnent d'emblée, et les commanditaires le savent. Donc aujourd'hui à propos de ces espaces ouverts dont j'ai parlé, il est évident qu'on a besoin dans les actions de traduction de l'intention politique des collectivités, à la fois de passer par des modes de gouvernance des projets d'aménagement, de mobilisation des compétences techniques et sociales que je viens d'évoquer, et de savoir qui sait faire quoi dans un processus qui souvent est long. Résoudre des problèmes de développement durable, c'est toujours complexe car jamais réductible à une ou deux solutions techniques énergétiques ou hydrauliques, j'ai essayé de l'expliquer. Complexe vient du latin « complexus » tissés ensemble ; si vous ne tirez qu'un fil du tissu, vous n'avez qu'un morceau, qu'un fragment. Si chacun tisse avec l'autre l'ensemble juste de la pensée et de la pratique de l'aménagement, vous pouvez obtenir la matérialisation d'une pensée complexe qui a été très bien théorisée par exemple par un sociologue comme Edgar Morin.

Aujourd'hui il s'agit bien d'une manière de repenser les programmes d'enseignement, qui à mon avis n'est plus celle qui a été mise en place dans le début des années 90 à propos des programmes de l'aménagement paysager de l'espace. Il y a des métiers qui sont proches et dont il faudrait préparer les transitions. Rapprocher aussi généralistes et spécialistes et les amener à travailler ensemble, dans le domaine agricole, forestier et paysager, comme cela est pensé dans le domaine de la médecine, et non comme cela est souvent (mal) fait dans le domaine de l'architecture et de l'urbanisme en France.

Monsieur X

Ces espaces ouverts sont en pleine mutation dans ces espaces périurbains, donc c'est vrai que ces métiers sont en pleine mutation, et c'est vrai que l'atelier sur les gestions territoriales se trouve aussi à chevaucher ces questions d'espaces verts, et c'est vraiment une question : comment enseigner cette complexité dont tu parlais ce matin. Et une question complexe, si on lui trouve des réponses simples, sa complexité disparaît, c'est ça la différence, c'est quelque chose de « compliqué », qu'on ne peut pas simplifier.